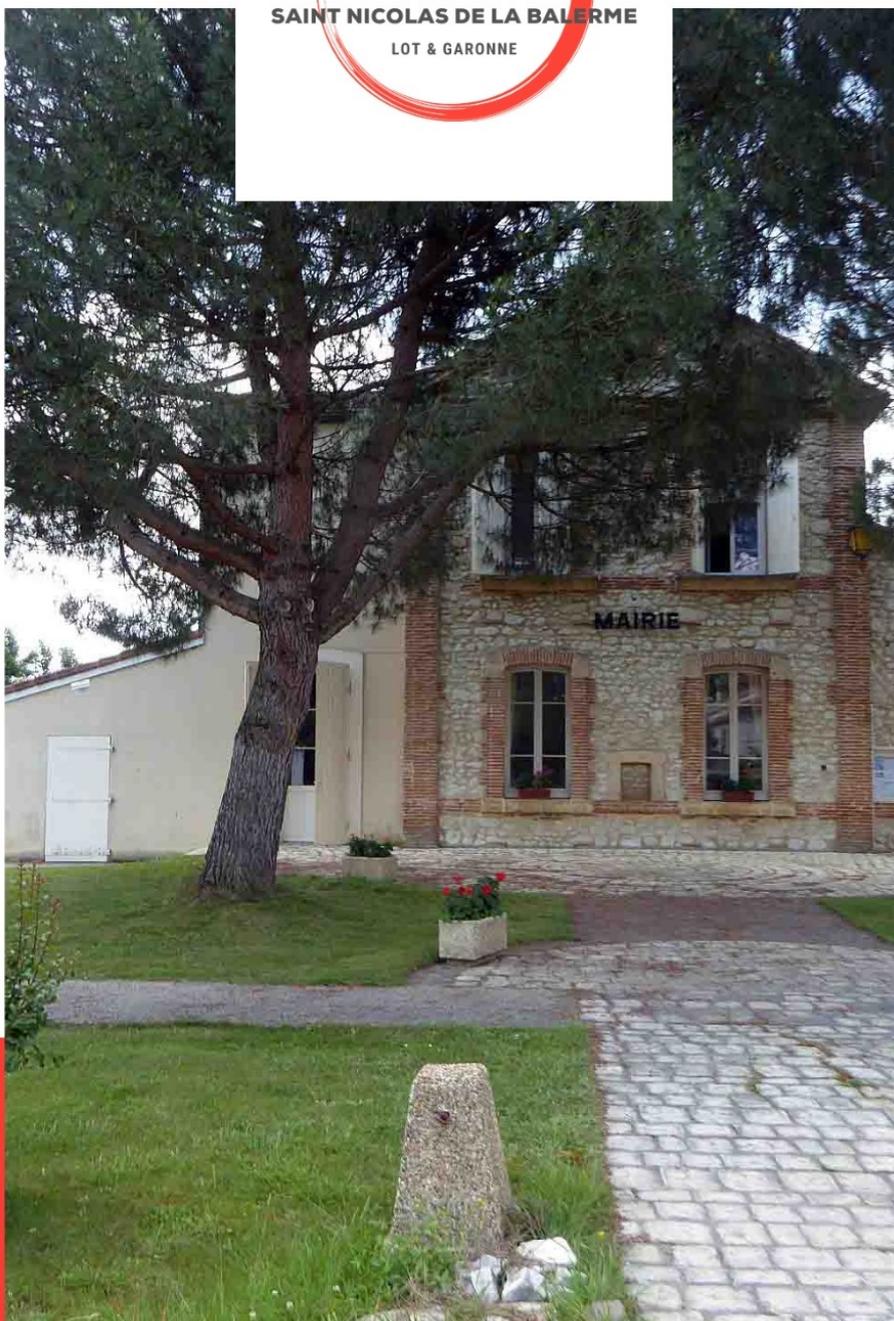


Les Echos



SAINT NICOLAS DE LA BALERME
LOT & GARONNE



Numéro 19

Janvier 2023

2023

 **Le Sommaire du numéro 19**

P2 Le mot du Maire

P4 Etat Civil

P5 - P16 Informations communales

P17 - P26 Vie des associations

P27 La page utile

P28 A découvrir ou à redécouvrir

P29 - P30 Les artisans de notre village

Nous contacter

Mairie :

Horaires d'ouverture

Le Lundi : de 13h00 à 17h00

Le Vendredi : de 13h00 à 17h00

E-mail :

mairie-stnicolas-de-la-balerme@ wanadoo.fr

Téléphone :

05 53 87 33 00

Site Web :

www.saint-nicolas-de-la-balerme.fr

Notre page Facebook :

www.facebook.com/

MairiedeSaintNicolasdeLaBalerme

Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers amis,

En 2022, les perturbations dues au COVID 19 se sont atténuées, laissant croire que tout allait recommencer comme avant.

Malheureusement, la géopolitique en a décidé autrement: l'invasion de l'Ukraine par l'armée Russe a provoqué un bouleversement mondial dont chacun pourra mesurer les conséquences, la hausse des prix en particulier.

Cette reprise importante de l'inflation touche chaque ménage dans son pouvoir d'achat, chaque entreprise et chaque établissement public. Pour ce qui concerne notre commune, l'augmentation, qui n'est pas entièrement compensée par la hausse de nos recettes, risque de déséquilibrer notre budget et nous obliger à réduire les projets d'investissements que nous souhaitons réaliser sur ce mandat.

Notre principal projet de 2022, la sécurisation du carrefour du château Saint Philipp, est mis à mal. En effet, l'augmentation du coût des travaux est de presque 40% par rapport à ce que nous avons prévu fin 2021 lors de la construction du projet, avant le début de l'inflation donc. Cela nous amène à réétudier ce dossier car son financement dans ces conditions semble très difficile pour notre commune. Nous prendrons une décision début 2023 en fonction des nouvelles subventions que nous pourrions obtenir.

Nous avons malgré tout prévu de rénover les sanitaires et la cuisine de la salle des fêtes pour les rendre accessibles aux personnes handicapées et les agrandir. Les subventions ont été demandées. Comme pour le carrefour du château Saint Philipp, les travaux ne seront réalisés que quand nous pourrions les financer.

De façon à réduire notre impact sur le climat, nous avons approuvé la décision de couper l'éclairage public de 23h00 à 06h00 du matin votée par le conseil de l'Agglomération d'Agen. Nous avons également voté pour la nouvelle organisation de ramassage des déchets verts et des biodéchets ainsi que la nouvelle organisation des déchèteries. Nous avons soutenu la mise en place de l'application « KAROS », l'équivalent de « blablacar » à l'échelle de l'Agglomération d'Agen.

Dans ce climat un peu morose, il faut remercier nos associations, le comité des fêtes, l'amicale de pétanque, la société de chasse, la Cauzette (3ème âge), l'APE pour leur énergie à relancer avec beaucoup de succès les activités d'animations festives qui avaient été mises en veilleuse ces 2 dernières années.

Il ne faut pas oublier les associations qui aident les personnes les plus fragiles ou qui organisent la vie périscolaire de nos enfants: il s'agit de l'ADMR le jardin d'Aloïs, la main tendue et les amis du RPI.

Le personnel communal et les professeurs des écoles ont su s'adapter et nous les en remercions.

Nous avons souhaité rendre hommage à Jean MONLAC, notre poète paysan, en baptisant notre centre de loisirs à son nom.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, qu'elle soit celle de la sortie des crises que nous connaissons aujourd'hui pour nous promettre un avenir meilleur.

Votre maire,

Jean-Marie ROBERT

Mariages

Mme Nadège Sandra REFINE et M Gilbert CLAUDE:



le 06/08/2022

Mme Nathalie ROSSI et M David, Nicolas CHAUVEAU:

le 01/10/2022

Naissances

Billie BERGEON PIETERS:

le 04/02/2022

Alicia PERRY KOZACZKA:

le 04/10/2022

Logan, José, Thierry MAHIER:

le 28/10/2022

Olivia, Emma SEMPE:

le 30/10/2022

Louka, Pierre, Jean SEGUY:

le 05/11/2022

Luana, Sofia DOS SANTOS

le 14/12/2022

Dinis, Alexandre DOS SANTOS

le 14/12/2022.



Décès

Jean-Philippe DA ENCARNACAO:



le 22/03/2022



Jean MONLAC

Jean MONLAC est décédé le 29 janvier 2021 à 97 ans à Cauzette.

Jean MONLAC restera une figure de Saint Nicolas tant par ses talents de poète que par ses qualités de bénévole et d'animateur du village.

Poète reconnu par ses pairs d'abord, auteur de 5 recueils de poèmes écrits aussi bien en français qu'en occitan, il a obtenu de nombreuses récompenses dont les plus prestigieuses sont peut-être le jasmin d'argent en 1994 et le genêt d'or de Perpignan en 2007. Ses poèmes resteront dans la littérature d'oc comme autant de jalons sur une vie en harmonie avec la nature.

Bénévole et animateur du territoire ensuite, il a toujours souhaité proposer des activités sportives et culturelles à ses concitoyens, jeunes et moins jeunes. Il monte une troupe de théâtre, « le grenier de Saint Nicolas ». Ils jouent des pièces d'auteurs Français et des pièces qu'il écrit lui-même en occitan. Ils fabriquent leurs propres décors et se produisent dans tout le département. Cela a laissé des souvenirs inoubliables à tous ceux qui ont participé à cette aventure et qui en parlent encore avec émotions.

Il aimait le basket, il avait appris à y jouer tout jeune à Saint Maurin. Il créa l'amicale laïque et le club de basket de Saint Nicolas. Il en restera président pendant 48 ans, donnant à ce club une vraie renommée. Quasiment tous les jeunes de cette époque ont joué au basket dans le club de la commune. Il arrivait à partir en déplacement en emmenant 8 ou 9 enfants dans la 4L fourgonnette. Il était capable d'aller chercher des enfants et les ramener jusqu'à Lavit pour qu'ils puissent jouer dans l'équipe.

Nous avons souhaité lui rendre hommage, en accord avec sa famille, en baptisant notre centre de loisirs « centre de loisirs Jean Monlac ». Une plaque a été dévoilée lors de la cérémonie des vœux en présence de notre sénatrice et de notre conseiller départemental.

Déplacement du défibrillateur



Le défibrillateur est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

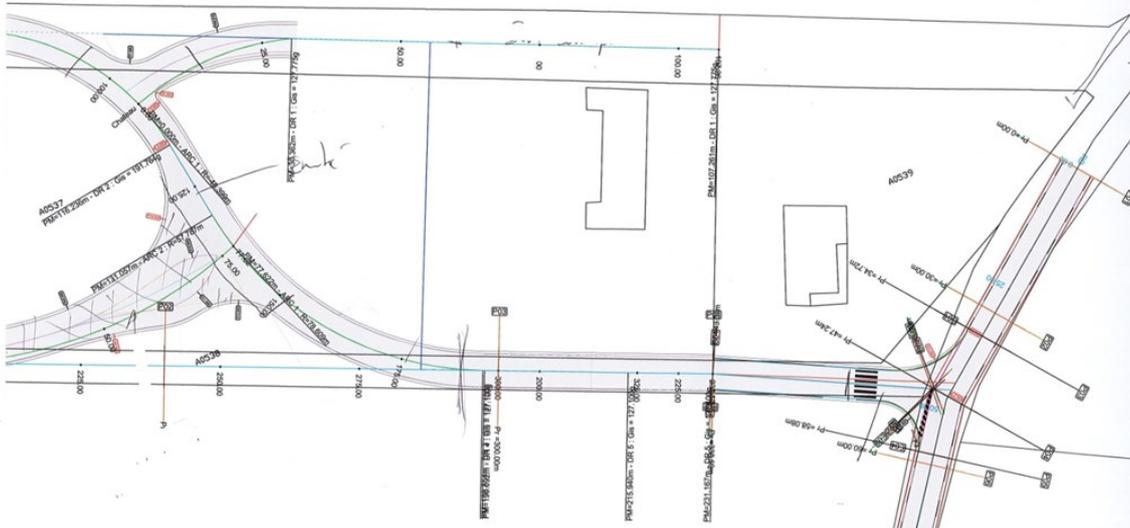
Notre défibrillateur, qui était dans la salle des fêtes, a été déplacé sur la façade extérieure près de l'entrée pour être accessible à tous et améliorer ainsi son efficacité.

Des formations seront montées en collaboration avec la croix rouge pour former les gens qui le souhaitent en 2023.

Sécurisation du croisement du château Saint Philipp.

Le carrefour au niveau du château Saint Philipp, entre la RD 114 et la route de Garonne qui va en direction de Sauveterre Saint Denis, étant très dangereux, nous avons construit, avec l'appui technique de l'Agglomération d'Agen, un projet de déviation qui permet de déporter ce carrefour dans un endroit où la visibilité devient satisfaisante.

Pour cela, la route empruntera la piste actuellement utilisée par les camions de l'entreprise ESBTP pour exploiter la gravière et traversera un terrain en friche entre la piste et la route de Sauveterre.



L'entreprise ESBTP à qui appartient la piste est prête à la céder pour un euro symbolique à la commune.

Le propriétaire de la friche, M DOSBA, nous a vendu son terrain, d'une superficie de 10 796 m², pour la somme de 10 796 €.

Les services de l'Agglomération d'Agen assurent l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet.

Conformément à ce que nous avons prévu l'année dernière, le projet a été finalisé au 1er semestre 2022. Les subventions que nous avons demandées fin 2021 sur la base des prévisions de prix du moment ont été accordées par l'état, le Conseil Départemental et l'Agglomération d'Agen. L'appel d'offre a été lancé fin 2022 et les travaux devaient débuter début 2023.

Le financement prévisionnel du projet fin 2021 était le suivant:

Coût estimé du projet: 107 000 € HT

Achat du terrain DOSBA: 11 000 €

Frais de notaire: 1 000 €

Travaux publics: 95 000 €

Financement:

Subvention de l'état: 32 100 €

Subvention du Conseil départemental: 30 500 €

Subvention de l'agglomération d'Agen: 22 200 €

Autofinancement de la Commune: 22 200 €

Malheureusement, la meilleure offre des entreprises de travaux publics qui ont répondu est supérieure de 40 % aux prévisions de fin 2021, ce qui représente une hausse de 37 000 €. Si nous effectuons les travaux dans ces conditions, ce surcoût serait entièrement à la charge de la commune car non pris en compte dans les subventions.

Dans ces conditions, la commune n'a pas les moyens de financer ce projet puisque son autofinancement passerait de 22 200 € à 59 200 €.

Nous devons réétudier le dossier, sans doute demander de nouvelles subventions adaptées aux nouveaux coûts. Une décision sera prise début 2023 pour définir notre stratégie sur cet investissement et les autres projets que nous souhaitons réaliser pendant ce mandat.

Précision:

Il est à noter que la route de Sauveterre actuelle qui dessert le château Saint Philipp et les autres riverains restera opérationnelle mais sera fermée par des barrières amovibles au niveau de la route départementale, l'accès se faisant côté Sauveterre.

Compte-tenu du rayon de braquage des véhicules, seules les voitures pourront accéder directement au château par cette route de Sauveterre. Les poids lourds de livraison devront demander au propriétaire du château le retrait des barrières pour y accéder depuis la départementale.

Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.



L'éclairage public est une compétence de l'agglomération d'Agen. Sur l'ensemble de son territoire, il y a environ 19 000 points lumineux et 760 armoires électriques.

La facture d'électricité pour 2022 s'élève à environ 1,6 million d'euros.

L'Agglomération d'Agen porte 2 objectifs principaux dans le cadre de son action concernant cette compétence :

- La sobriété énergétique,
- L'économie budgétaire.

Pour répondre à ces objectifs, il a été décidé de mettre en œuvre des modalités d'extinction partielle de l'éclairage public.

Pour notre commune, et conformément à l'avis du conseil municipal, l'éclairage public sera éteint de 23h00 à 06h00 lorsque l'activité humaine est très réduite. Seuls les 2 lampadaires solaires de la commune resteront allumés. Cela permettra une économie d'énergie d'environ 63 % et une économie financière très importante mais difficile à chiffrer tant les coûts de l'énergie électrique ont augmenté sans visibilité sur les années à venir.

Cette action s'inscrit également dans une démarche environnementale puisque la moindre consommation d'électricité reviendra à moins produire de gaz à effet de serre d'une part et la coupure de l'éclairage aura un impact favorable sur la biodiversité et la faune sauvage d'autre part.

Par ailleurs, les études montrent que l'extinction n'augmente pas l'accidentologie routière, elle conduirait même à un ralentissement naturel des véhicules.

De plus, les services de police et gendarmerie n'ont pas constaté d'augmentation de la criminalité dans les communes où l'éclairage est déjà coupé une partie de la nuit car 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Il est à noter que le « tour » de la salle des fêtes et le terrain de pétanque pourront rester allumés en cas de location ou de manifestation : dans ces cas-là, un dispositif de « marche forcée » sera mis à disposition des organisateurs.

La date de mise en œuvre de la coupure de l'éclairage public n'est pas connue à ce jour car les horloges nécessaires à la programmation des coupures sont en rupture de stock.



Vitesse à Cauzette



Des excès de vitesse sur la route départementale dans le lieu-dit « Cauzette », où la vitesse était limitée à 70 km/h, avaient été signalés par les riverains.

A notre demande, le Conseil Départemental a réalisé des mesures qui ont confirmé des

vitesse pouvant parfois dépasser les 130 km/h.

Le conseil municipal a décidé de passer le village de Cauzette en agglomération, limitant ainsi la vitesse à 50 km/h avec des panneaux plus visibles et plus responsabilisants pour les conducteurs.

Bien que la situation se soit améliorée, tout n'est pas parfait et certains véhicules roulent encore beaucoup trop vite.

C'est pour cela que nous avons demandé à la gendarmerie de montrer sa présence et de faire quelques contrôles afin de sécuriser encore plus la traversée de ce village. Attention donc...

Recensement de la population

Le recensement de la population a été réalisé en début d'année 2022.

Nous tenons à remercier Serge NICOLOTTO, notre agent recenseur, pour la qualité du travail accompli.

Les premiers résultats dont nous disposons montrent que la population de la commune est de 430 habitants. Elle est en augmentation d'environ 6% par rapport au dernier recensement de 2016 où nous étions 406 habitants.

Nous comptons beaucoup sur les terrains à bâtir qui vont être mis en vente en 2023 à Bonneau, Rouy et Pradère pour continuer à augmenter notre population. Cela devrait nous permettre d'accueillir de nouvelles familles avec des enfants qui permettront de garder toutes nos classes ouvertes dans l'école du RPI.

Pour permettre ces constructions, nous devons renforcer le réseau d'eau potable. Des travaux vont être engagés au 1er trimestre 2023 depuis Saint Sixte jusqu'à Rouy. Ces travaux sont réalisés par l'Agglomération d'Agen qui a la compétence « eau potable ». Le financement est assuré pour partie par l'Agglomération d'Agen et pour partie par les propriétaires des terrains à bâtir.



Recherche de médecins pour la maison de santé d'Astaffort



La maison de santé d'Astaffort regroupe des cabinets médicaux de professionnels de santé tels que des médecins, des infirmières, des kinésithérapeutes, une sage-femme, etc.

Il ne reste malheureusement plus qu'un seul médecin en activité alors qu'il y en avait 4 encore récemment.

Face à cette situation, l'Association des professions de santé de la maison de santé d'Astaffort et le maire d'Astaffort ont lancé une démarche visant à promouvoir notre territoire pour attirer de nouveaux médecins, cela fait maintenant plus d'un an.

Malheureusement, à ce jour, aucun candidat crédible ne s'est présenté... même si notre territoire a été qualifié de « désert médical » en octobre 2022, permettant l'attribution d'une prime substantielle pour un médecin qui s'y installerait.

La démarche continue, mais tant qu'il n'y aura pas plus de médecins qui sortiront des écoles avec l'intention d'exercer, la situation restera très difficile.

Règlementation de la circulation sur la route de Berty



Suite à l'effondrement du pont Morandi qui surplombait Gênes au nord de l'Italie le 14 août 2018, l'Etat Français a demandé le contrôle de tous les ponts du territoire.

Dans ce cadre, le cabinet en charge des contrôles a détecté des défauts dans la structure du pont situé route de Berty, sur la nauze qui nous sépare de la commune de Caudecoste.

En attendant la réparation, de façon à protéger les utilisateurs et selon les recommandations du cabinet, une limitation de tonnage à 3,5 t et de largeur à 2,3 m a été mise en place.

Ce pont, qui est donc limitrophe avec Caudecoste, appartient pour 1/4 à Saint Nicolas et pour 3/4 à Caudecoste.

La réparation du pont est à la charge des communes. L'instruction du dossier de réparation sera réalisée par l'Agglomération d'Agen.

Lorsque le dossier sera complet, les communes demanderont les subventions nécessaires pour entreprendre les travaux en 2024.

KAROS



L'Agglomération d'Agen exerce la compétence mobilité pour les 44 communes. Elle met en particulier en œuvre un système de transport en commun, par délégation de service public à l'entreprise KEOLIS, sur tout le territoire de l'Agglomération.

De façon à encourager et à développer les pratiques de mobilité alternatives à l'automobile, le covoiturage constitue une opportunité pour améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, avec des impacts positifs non seulement pour les usagers concernés, qui font des économies substantielles, mais aussi pour la collectivité dans son ensemble.

C'est dans cet esprit que l'Agglomération d'Agen s'est lan-

cée dans une réflexion autour d'une solution de covoiturage incitative pour que le covoiturage devienne un mode de transport « naturel » sur tout son territoire, complémentaires aux offres existantes.

Au regard des flux et des habitudes de mobilités mais également compte-tenu de l'offre actuelle de transports en commun, il semble opportun de favoriser les trajets ayant pour origine ou destination la seconde couronne. En effet, un habitant d'Agen ne dispose pas forcément d'une solution de mobilité alternative pour se rendre au travail en deuxième couronne. La réciproque est vraie, un habitant de la deuxième couronne se rendant à Agen pour travailler le fait souvent en voiture individuelle.

L'objectif est de proposer une équité en matière d'offres de mobilité entre la deuxième couronne, la première couronne et Agen.

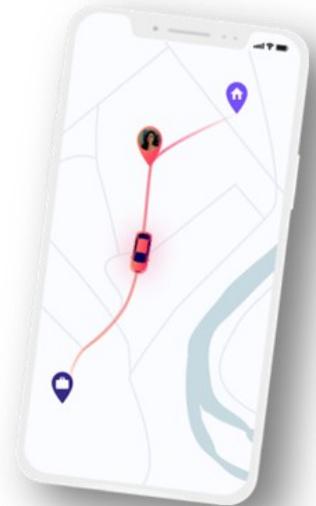
C'est ainsi qu'une tarification différenciée entre Agen et sa première couronne, et la deuxième couronne a été définie de la manière suivante:

- ◆ Trajet interne à Agen et la 1ère couronne : 1,30 € à la charge du passager
- ◆ Trajet partant ou arrivant dans la 2ème couronne, ou interne à la 2ème couronne: 0,50 € à la charge du passager.

De son côté, le conducteur recevra 2 € par trajet et par passager. La différence entre le prix facturé au passager et les 2 € sera payée par l'Agglomération pour favoriser le covoiturage.

Il est également prévu que le gouvernement favorise le covoiturage en versant une prime de 100 € pour chaque nouveau conducteur en 2023 (25 € dès le 1er trajet, 75 € supplémentaires si 9 trajets sont réalisés dans les 3 mois suivants).

Le système de covoiturage est géré par l'application informatique KAROS aussi bien pour les conducteurs que pour les utilisateurs. Il suffit de la télécharger sur son smartphone ou son ordinateur.



Les principales fonctionnalités pour les utilisateurs sont les suivantes:

- ◆ Inscription sur une application en précisant son statut : conducteur ou passager.
- ◆ Renseignement du trajet domicile-travail et des horaires (récurrence).
- ◆ Mise en relation par une Intelligence Artificielle qui matche les trajets et accompagne le conducteur et le passager tout au long de la construction du trajet.
- ◆ Relance la veille pour programmation du déplacement du lendemain.
- ◆ Proposition de mise en relation.
- ◆ Guidage jusqu'au lieu de rendez-vous.
- ◆ Paiement simplifié via l'application après validation du trajet.
- ◆ Possibilité de noter et de mettre un commentaire.



Modification du règlement de collecte des ordures ménagères

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015) fixe des objectifs de réduction à la source et de tri des déchets aux collectivités, lesquelles encouragent chaque usager à modifier son comportement pour limiter sa production de déchets, en modifiant ses habitudes de consommation, en accroissant son geste de tri et en diminuant ses ordures ménagères résiduelles.

L'Agglomération d'Agen, qui est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers, s'est dotée d'une politique de réduction et de valorisation des déchets, avec notamment la mise en place des extensions des consignes de tri en 2017 couplée à des actions de prévention depuis 2013.

De nouvelles modifications concernant la collecte des déchets ont été votées en Conseil d'Agglomération du 24 novembre. Elles visent à améliorer la collecte des déchets verts, à favoriser la réduction du volume des biodéchets (déchets ménagers) et à favoriser l'apport de déchets dans les déchèteries.

Déchets verts :

Les déchets verts sont des déchets biodégradables issus des restes de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts publics ou privés, des cimetières ou encore de l'élagage des haies ou des arbres d'alignement.

Ce qui change dans le règlement :

- ◆ Broyage gratuit des branches à domicile (moins de 6 m³) pour les habitants de zones pavillonnaires et rurales sur rendez-vous au Printemps (21 mars – 21 juin) et en Automne (21 septembre – 21 décembre). Le broyat sera récupéré gratuitement par les habitants pour l'entretien de leurs composteurs ou le paillage de leurs massifs.
- ◆ Ramassage gratuit des branches à domicile (moins de 6 m³) sur rendez-vous avec broyage sur site dédié lorsqu'il n'y a pas la place pour le faire à la maison aux mêmes dates que précédemment.
- ◆ Location de bennes de 6 à 30 m³ pour le transport des déchets verts issus de gros travaux de jardinage ou de l'arrachage de haies.
- ◆ Mise à disposition gracieuse de broyeurs aux communes de l'Agglomération pour broyage par les agents communaux.

Pour rappel, le brûlage des déchets verts, qu'ils soient secs ou humides, est interdit partout et toute l'année, tant en zone urbaine qu'en zone rurale.

Biodéchets:



Les biodéchets sont :

Les déchets alimentaires (déchets de cuisine et de table), qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés.

Les déchets verts issus de l'entretien des parcs et jardin tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les broyats dus à la taille d'arbustes ou à l'élagage et à l'abattage d'arbres et de haies.

Pour notre commune rurale, il n'y a pas de changements concernant les biodéchets. Il faut simplement rappeler que l'Agglomération

d'Agen met à disposition des habitants volontaires des composteurs en bois ou en plastique. Un seul composteur sera mis à disposition par foyer. Cependant, l'Agglomération d'Agen fournira les pièces détachées et, le cas échéant, réalisera le renouvellement du composteur.

Déchèteries :



Aujourd'hui, les déchèteries jouent un rôle fondamental dans la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Elles sont conçues comme des dispositifs indispensables pour la collecte, la valorisation, le réemploi et l'élimination de déchets spécifiques occasionnels qui

ne peuvent faire l'objet d'une collecte ordinaire en raison de leur nature, de leur poids, de leur quantité ou de leur taille.

Le tri effectué directement par l'utilisateur permet le réemploi, le recyclage et la valorisation de certains déchets.

Ils sont soit:

- ◆ Stockés transitoirement,
- ◆ Recyclés ou valorisés dans des filières adaptées,
- ◆ Éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.

Le nouveau règlement poursuit plusieurs objectifs:

- ◆ Augmenter l'amplitude horaire d'ouverture tout en baissant la contrainte sociale de l'ouverture du dimanche
- ◆ Permettre aux usagers un accès aux 9 déchèteries de l'Agglomération « toute la journée »
- ◆ Mettre en place un contrôle d'accès.

Les nouveaux horaires vont permettre une homogénéité sur les 9 déchèteries de l'Agglomération. À compter du 1er janvier 2023, elles seront ouvertes du lundi au samedi de 10h à 18h toute l'année. Il n'y aura plus de distinction heures d'été, heures d'hiver. Elles seront fermées les dimanches et les jours fériés.

Le contrôle d'accès se fera par lecture de plaque d'immatriculation. Une inscription des plaques à l'Agglomération sera nécessaire au préalable.

Il est à noter que l'accès aux déchèteries reste gratuit pour les véhicules particuliers au sens de la carte grise, il sera payant après 12 utilisations gratuites par an pour les véhicules utilitaires de moins de 3 tonnes et payant pour les véhicules utilitaires de plus de 3 tonnes.

Les modalités pratiques pour la mise en œuvre de ces changements seront précisées sur le site internet de l'Agglomération d'Agen, accessible directement ou en passant par un lien sur le site de la commune.



Formation à internet et à la sophrologie délivrée par UNA 47

La compréhension du fonctionnement et la bonne utilisation des ordinateurs et d'internet favorisent le lien social, l'accès à l'information, à la communication à distance, aux réseaux sociaux et aux actions de prévention à domicile.

Il nous est apparu essentiel de proposer un accompagnement à l'utilisation des ordinateurs, des smartphones et d'internet pour favoriser le lien social, la convivialité, la réassurance, dans un cadre d'interaction souple et informel qui valorisent le pouvoir d'agir.

Grâce à l'UNA 47, nous avons pu organiser des ateliers collectifs en 2022 pour les gens de la commune et des communes environnantes:

- 2 groupes ont bénéficié de l'atelier initiation,
- 1 groupe a bénéficié de l'atelier perfectionnement,
- 1 groupe a bénéficié de l'atelier smartphone.

D'autre part, un atelier spécifique a permis à ceux qui le souhaitent de pratiquer la sophrologie.



Travaux de voirie réalisés en 2022

En 2022, les travaux suivants ont été réalisés sur les routes de la commune:

- ⇒ pose d'un enduit d'usure au bout de la route de Vidailan côté Caudecoste.
- ⇒ Pose d'un enduit d'usure au bout de la rue Garonne côté pont de Saint Nicolas.

Travaux de voirie prévus en 2023

En 2023, les travaux suivants sont à l'étude:

- ⇒ Réfection de la chaussée du chemin de Testes.
- ⇒ Réparation du parvis de la Mairie.

Récupération des tombes au cimetière

Le cimetière n'étant pas extensible, la reprise des tombes semblant abandonnées a débuté. Nous commencerons par une reprise de 11 tombes, dans le vieux cimetière, c'est-à-dire en entrant à gauche.



Les sépultures reprises concernent les familles :

MOMBOUYRAN

BEAUMES

DUPUY

LABATUT

RANDE-CHAUDRONY

CREBESAC

DANGUAS

FABIAN

Cependant plusieurs conditions doivent être réunies pour que la commune puisse entamer la procédure de reprise.

A savoir :

- ◆ la concession doit avoir plus de trente ans,
- ◆ aucune inhumation ne doit y avoir été effectuée depuis au moins dix ans,
- ◆ s'il s'agit d'une concession centenaire ou perpétuelle, son entretien ne doit pas incomber à la commune ou à un établissement public en vertu d'une donation ou d'une disposition testamentaire régulièrement acceptée,
- ◆ la concession ne doit pas être entretenue.

Après la recherche des successeurs ou descendants de la concession dans les différents registres de la mairie, un courrier leur est adressé afin de convenir d'un rendez-vous pour faire un constat de l'état d'abandon .

Si la famille reste inconnue ou introuvable, un acte de notoriété est écrit par le maire afin que la procédure puisse suivre son cours. Au bout de 18 mois, de divers courriers et d'un affichage à la mairie ainsi qu'au cimetière, la reprise de la tombe sera actée par une délibération en conseil municipal.

En amont un ossuaire a été créé en lieu et place d'un des caveaux d'attente. Il permettra la réception des restes des ossements, tout ceci dans une procédure stricte et dans le respect des défunts.

Pour cela, nous ferons appel à une entreprise de pompes funèbres.

Concours des façades fleuries

Cet été, la Municipalité a organisé pour la première fois le concours des Façades Fleuries dans le cœur du village. Étaient concernées les rues Pradin et Garonne ainsi que la place de l'église.

La remise des prix du concours "Façades fleuries" a eu lieu durant la fête de la Pomme en septembre dernier. Il était difficile de départager les réalisations sur l'aspect esthétique, c'est donc l'originalité des présentations qui a fait la différence.



Le tiercé gagnant est composé de :

-la famille Bouscary, récompensée par un bon d'achat de 150 €

-la famille Tauran, récompensée par un bon d'achat de 100 €

-la famille Schafer, récompensée par un bon d'achat de 50 €

Ces réalisations contribuant à rendre le village plus vivant, la Municipalité remercie les participants pour leur investissement, ces habitants qui œuvrent au quotidien pour embellir leur habitat et leur quartier.

Le concours sera renouvelé en 2023!!!

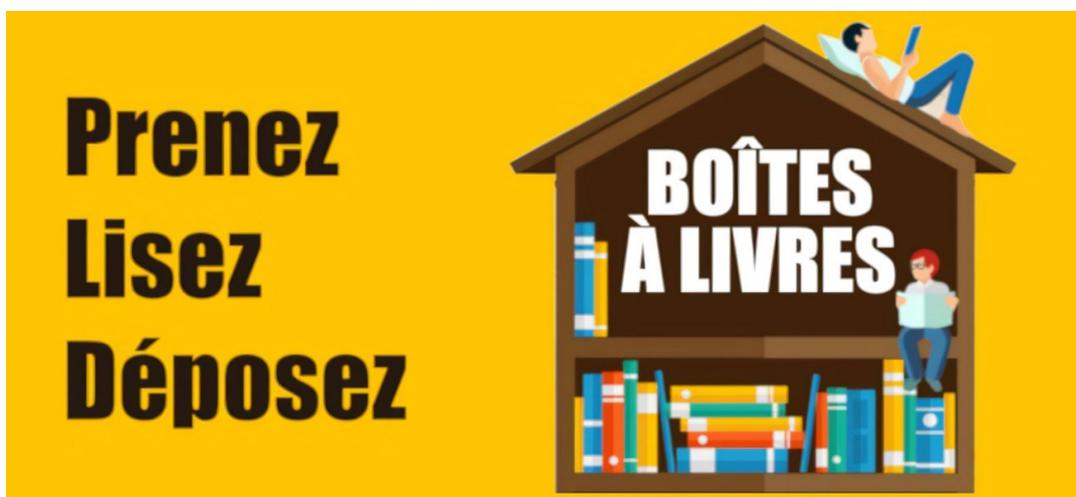
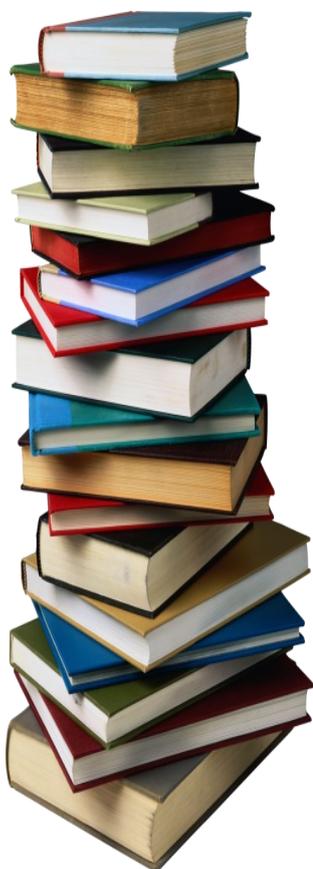


Récupération des sapins de Noël

L'hiver dernier, l'agglomération d'Agen a lancé l'opération : collecte des sapins de Noël. Après les fêtes, les sapins ont été déposés dans un enclos sur le parking de la salle des fêtes, 18 en tout pour notre commune. Puis le mercredi 26 janvier, sous les yeux des enfants du centre de loisirs, l'association « Le Creuset », avec son broyeur, les a réduits en un tas qui a été mis à la disposition des habitants, chacun pouvant récupérer du broyat pour son jardin.

Cette opération a été renouvelée cet hiver, et se terminera le mercredi 25 janvier 2023.

N'hésitez pas à venir vous servir en broyat.



Installation d'une Boîte à Livres

Bientôt votre commune verra l'installation d'une boîte à livres. Elle se situera devant la salle des fêtes, à l'abri de l'auvent.

Le principe : tu empruntes, tu lis, tu rapportes le livre !

C'est l'occasion aussi de donner des livres.

Bonne lecture à tous...

Société de chasse de Saint Nicolas et Saint Sixte

L'année 2022 restera marquée par un été très chaud dans la durée et très sec. Il ne semble pas que ces conditions aient mise à mal les populations d'animaux qui ont semble-t-il bien résisté.



Les populations de gibier sont donc restées stables en général.

Le sanglier est un sujet de préoccupation car le nombre d'animaux semble de plus en plus élevé sur notre territoire. Il génère des dégâts aux cultures et peut causer des accidents de la circulation. Au moins 2 accidents ont été répertoriés dans notre commune au cours des derniers mois.

La société de chasse, en collaboration avec les sociétés des communes limitrophes, poursuit ses efforts pour réduire les effectifs de ces animaux.

Nous essayons également de limiter les dégâts faits par les palombes sur les semis de printemps. Pour cela, nous demandons une autorisation de destruction à la préfecture car la chasse est fermée à ce moment-là. Seuls quelques oiseaux sont prélevés mais cela permet d'effaroucher le plus grand nombre et de protéger les cultures.

Le nombre de chasseurs adhérents s'est stabilisé depuis quelques années entre 30 et 35, avec l'arrivée de quelques jeunes chasseurs venus renforcer notre effectif.

La société de chasse continue d'organiser des concours de belote tous les mercredis à 21 h à la salle des fêtes de Saint-Nicolas. Après une nouvelle interruption due au COVID de fin décembre 2021 à fin janvier 2022, les concours ont repris de plus belle. Après des débuts un peu timides, la situation est revenue rapidement à la normale d'avant COVID et de nombreuses équipes se déplacent à Saint Nicolas pour passer une soirée agréable et conviviale.

La Causette



Depuis la rentrée de Septembre, le club suit son petit bonhomme de chemin, alternant les jeudis après-midi avec le club "Soleil d'or" de Caudecoste. La participation des adhérents est régulière mais au moment de commander les cartes d'adhérents, nous avons constaté que l'effectif est en baisse d'une vingtaine de personnes. Si malheureusement, depuis 2019 la moitié de ces personnes sont décédées, il semble bien que le COVID ait eu un effet néfaste puisque certains autres ne sont plus revenus définitivement. Ceci est une généralité pour tous les clubs du canton.

Nous allons sans doute devoir abandonner également le traditionnel voyage de trois ou quatre jours. Depuis quinze ans que nous les organisons, les participants ont vieilli. Outre le fait qu'il y a de moins en moins d'intéressés, le prix du transport et de l'hébergement a considérablement augmenté. Nous allons donc nous orienter vers des sorties d'une journée avec les autres clubs. La première d'entre elles, le 20 octobre 2022, a réuni une soixantaine de personnes pour une journée à la ferme de Lafitte. Un petit déjeuner a précédé la visite de la Cave de Buzet où des emplettes ont eu lieu. A la salle des fêtes de Vianne un imitateur de Mike Brandt anima un très copieux déjeuner dans la bonne humeur générale et le plaisir évident de se retrouver.

L'assemblée générale du club se déroulera le **samedi** 4 février 2023 à la salle des fêtes de Saint-Nicolas. Le repas sera concocté par "La table en Brulhois" et animé par Patrice et Jany. Bien sûr, nous accueillerons avec plaisir tous ceux, non adhérents, qui voudront venir et les inscriptions sont possibles !!

Association des Parents d'élèves des 3 Bords de Garonne

L'association des Parents d'élèves organise tout au long de l'année des actions pour faire plaisir aux enfants et pour aider au financement de projets et sorties scolaires pour les enfants des écoles de St-Sixte, Saint Nicolas de la Balerme et Sauveterre Saint Denis.

L'APE a aussi pour objectif d'animer les communes du RPI en déployant les manifestations sur les trois villages.

Election du bureau pour l'année scolaire 2022/2023 :

Présidente : Lise REVEL – 06.51.06.27.48

Vice-Présidente : Aurore BARROS

Trésorière : Mathilde PUJOLADE

Trésorière adjointe : Julie DELBOY

Secrétaire : Stéphanie HUMEL SELLIER

Secrétaire adjointe : Marie MITHRA



Pour commencer l'année, les bénévoles de l'APE ont tenu la buvette lors de la balade des Lacs organisée par le Comité Départemental HandiSport.

Nous avons aussi organisé la Boom d'Halloween à la salle des fêtes de Saint Sixte, et la collecte de bonbons par les petits monstres dans les rues du village. Cet événement est toujours très apprécié par les enfants.

En cette fin d'année 2022, l'APE a organisé une vente de tabliers personnalisés avec le dessin de chaque enfant. Et, pour Noël, les lutins de l'APE ont réuni les trois écoles du RPI à la salle des fêtes de Saint Nicolas de La Balerme en présence du Père Noël pour offrir des cadeaux individuels, un goûter à chaque enfant ainsi que 150€ de cadeaux pour chaque classe.

Nous aimerions, pour le second semestre, organiser une après-midi jeux de société en février à St Nicolas, le carnaval, le marché aux fleurs à Sauveterre Saint Denis et la kermesse de fin d'année en lien avec les maitresses des écoles.

L'APE ne serait rien sans les parents bénévoles, donc si vous souhaitez apporter votre aide lors des manifestations vous êtes les bienvenus !



Le Centre de Loisirs Jean Monlac

Au cours de l'année, les enfants du centre de loisirs ont participé à plusieurs projets :



Valorisation des bio-déchets: Participation au broyage des sapins en janvier.



La semaine du Goût: Cuisiner et manger la Pomme dans tous ses états (crue en salade, cuite au four, en compote, en crumble).

Octobre Rose: décoration de la place de la mairie aux couleurs de l'évènement.



Fêtes de fin d'année : décoration de la place du village sur le thème de Noël.

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont construit la cabane à sucre et sont sortis au Bowling.

Lors des vacances de Printemps, thème de ces vacances, les enfants ont fait du jardinage, ils ont « chassé » les œufs, et sont sortis à Tohu-Bohu (82)

Durant l'été, le thème était **les Indiens**, les enfants ont ainsi fabriqué un tipi et un Totem. Outre les sorties régulières à la piscine de Valence d'Agen, une sortie à Zanimoland et une autre au Parc Animalier de Saint Clar (32) et 2 séjours ont été organisés :

- ♦ en Juillet une semaine au lac de Soustons (paddle, accrobranche, kayak orientation, soirée spectacle landais)
- ♦ en Août 4 jours à la montagne à Cauterets (randonnée, piscine, skate parc)



Pendant les vacances de Toussaint, le thème était **l'Automne** : les enfants sont donc allés se promener en forêt.

Puis ils ont passé une journée à Trotte Lapin où ils ont fabriqué une boule de graisse pour nourrir les oiseaux. Ils ont bien sûr fêté Halloween.

Enfin, pour les vacances de Noël, les enfants ont participé à une sortie cinéma au CGR à Agen pour aller voir « Au royaume des étoiles ». Le temps d'un après-midi, une délégation de 5 enfants du centre de loisirs s'est rendue au Jardin d'Aloïs afin de distribuer des cartes de vœux créées par leurs soins aux résidents. Ce fut un beau moment inter-générationnel au cours duquel les plus jeunes étaient enthousiastes et fiers de présenter leurs meilleurs vœux à leurs aînés.



**Le directeur, les animatrices et les enfants du centre de loisirs
vous souhaitent une belle Année 2023**

Ecole Espérance Julien

La rentrée s'est déroulée au mieux pour les 37 élèves de l'école de la Petite Section au Cours Préparatoire.

Projet autour des animaux pour les plus jeunes, sortie Ecole et Cinéma pour les plus grands : l'année scolaire a bien commencé !

D'autres projets vont voir le jour, notamment celui de la création d'un potager commun avec l'ALSH.

Ce premier trimestre s'est clôturé avec le Marché de Noël et le Goûter de Noël.

De nombreux parents se sont déplacés au Marché de Noël des trois écoles du RPI. Des décorations faites par les enfants étaient en vente, ainsi que des gâteaux généreusement réalisés par les familles. Ce fut un réel succès !



A l'approche des vacances, les enfants ont reçu la visite du Père Noël lors du goûter gentiment offert par l'Association des Parents d'Elèves.

Il leur a offert de très beaux jeux pour la récréation.



Les Amis du RPI

L'année 2022 a été une année de reprise, avec des contraintes sanitaires allégées nos structures ont pu, à nouveau, accueillir les enfants normalement.

Pour rappel, notre association gère la cantine et tous les accueils péris et extrascolaires des enfants qui fréquentent les écoles de nos trois communes Saint Nicolas, Saint Sixte et Sauveterre Saint Denis.

Côté cuisine

En 2022 de nouveaux services sont venus compléter nos offres.

Ainsi, depuis le mois de mars, en plus de la cantine de Saint Nicolas, nous servons la cantine de Sauveterre Saint Denis. Et depuis le mois de mai, nous desservons aussi la crèche « Les Fri-mousses » de Lafox.

Avec les repas cuisinés pour le portage à domicile et livrés par l'Una La Main Tendue, Jean-Jacques, accompagné de Nathalie T et de Clarisse propose des repas adaptés aux personnes de 6 mois à 99 ans...

Ce sont donc environ 34 000 repas qui sont sortis de nos cuisines en 2022.

Côté centre de loisirs

152 enfants ont fréquenté le centre de loisirs durant les vacances et 98 enfants les mercredis. Ce qui a représenté environ 3 310 jours de présence en 2022

Les enfants viennent des communes du RPI Saint Nicolas de la Balermie - Saint Sixte - Sauveterre Saint Denis, mais aussi des communes de Puymirol, Saint Romain le Noble, Saint Jean de Thurac, Saint Urcisse, Tayrac, Saint Caprais de Lherm et Saint Pierre de Clairac avec lesquelles nous avons signé une convention. Nous accueillons aussi ponctuellement, des enfants de Boé, Lafox, Castelculier, Bon Rencontre, Saint Martin de Beauville, voire du Tarn et Garonne.

Pour s'occuper de tout ce petit monde et proposer des animations, Laurent, Nathalie C, Sonia, Maeva, Clarisse et Betty sont nos permanents.

En été et pendant les petites vacances, nous faisons appel à des animateurs saisonniers diplômés.

Côté accueils périscolaires :

Nos accueils sont situés sur les communes de Saint Nicolas et de Sauveterre Saint Denis, 98 enfants y sont inscrits.

Maeva, Nathalie C, Clarisse et Betty accueillent et proposent des animations aux enfants.

Les membres du conseil d'administration et le personnel des Amis du RPI, vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la réussite et la prospérité.

L'accueil de jour, Le jardin d'Aloïs

Outre les ateliers d'animations quotidiennes pour travailler l'autonomie, les mémoires, le cognitif, le physique tels que la gym douce, les ateliers mémoires, les jeux de mémoires, le calcul, les jeux de sociétés, le loto, les jeux de cartes mais également des activités sensorielles, plus ludiques tels que l'écoute musicale, la danse, le toucher massage, les soins esthétiques, la manucure, la coiffure ...

L'année 2022 a été marquée par un atelier théâtre d'improvisation se déroulant de septembre à décembre, 2 fois par semaine de 14h à 16h animé par « L'Association Double Je » Compagnie de musique et de théâtre.

Accompagner les adultes par un atelier théâtre, c'est prendre en considération que toute vie se nourrit et s'enrichit, et ce jusqu'au bout, d'émotions, d'attentions et d'échanges.

Le théâtre est un lieu où se partagent les émotions : acteurs/acteurs et/ou acteurs/spectateurs. C'est aussi un lieu d'attention à soi et à l'autre.

Les objectifs de l'action :

- ◆ Favoriser l'engagement des personnes âgées dans des activités : Interagir avec d'autre, prendre du plaisir, se développer personnellement, avoir un rôle social valorisant, un regard nouveau sur soi et les autres ;
- ◆ Le lâcher prise : Faire du théâtre c'est avant tout s'amuser et se libérer du quotidien en laissant la routine derrière soi.
- ◆ Travailler sa mémoire : Ce n'est un secret pour personne : passé un certain âge notre mémoire tend à s'affaiblir. C'est pourquoi il est nécessaire de l'exercer régulièrement à l'aide de petits exercices. Mais n'est-ce pas plus sympathique de l'entraîner sans même s'en rendre compte ? En apprenant les lignes quotidiennement pour améliorer sa capacité à mémoriser.

Nous avons pu réaliser un spectacle le mardi 13 décembre, devant les familles de nos résidents pour montrer notre travail durant ces quelques mois. Nous pouvons dire que malgré le trac avant de passer sur scène nous avons tous pris du plaisir, les rires du public nous ont permis de retirer un sentiment d'accomplissement et de fierté.

Toute l'équipe de l'ADMR du jardin d'Aloïs tenons à vous présenter, à vous ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.



Jardin d'Aloïs
Accueil de jour Alzheimer, Parkinson & apparentées

L'année 2022 a été une année de renouveau du Comité des Fêtes après une hibernation liée à la pandémie de la COVID 19.

Le Comité des Fêtes avec son nouveau bureau et sa nouvelle équipe dynamique a assuré diverses festivités pour relancer les animations dans le village.

Le maître mot de ce groupe est « le fait maison » avec l'aide des producteurs et des commerçants locaux.

Malgré une certaine appréhension, nous avons organisé en mai la fête du village avec un repas qui a réuni près de 200 personnes.



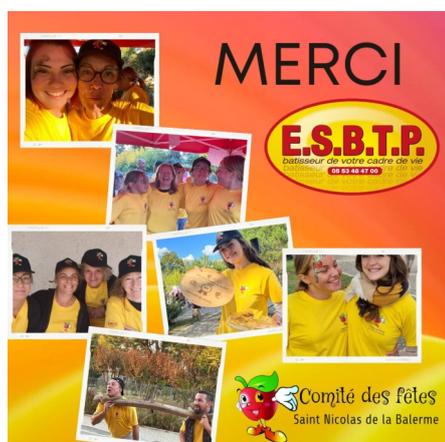
La fête de la St Jean, avec un feu d'artifice de plus de 12 minutes, a illuminé le ciel Nicolaïte et les yeux des habitants qui répondent toujours présents aux diverses manifestations.





Comité des fêtes
Saint Nicolas de la Balerne

Et pour terminer, la fête de la pomme au mois de septembre, avec ses nombreux producteurs locaux et ses divers artisans, a attiré de nombreux visiteurs.



Un grand merci à ESBTP pour son généreux don financier grâce auquel l'équipe du Comité des Fêtes a pu se faire toute belle avec de jolis tee-shirts et casquettes.

Le comité tient également à remercier la mairie pour le prêt de la salle, merci aussi à tous membres bénévoles du Comité sans lesquels rien ne serait possible et enfin un immense merci à vous tous, habitants de St Nicolas et alentours, de toujours répondre à l'appel pour que les fêtes soient aussi réussies.



Si vous aussi vous avez un brin de folie, des idées d'animations et l'envie d'intégrer notre super équipe, rejoignez-nous, nous vous attendons !

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2023.



Amicale Laïque de Pétanque

L'amicale pétanque de St Nicolas vous souhaite une bonne année 2023 !!!!



L'assemblée générale du club s'est déroulée le samedi 6 janvier 2023, à cette occasion l'équipe du bureau a pu dresser un excellent bilan moral, financier et sportif.

Durant cette année 2022, l'amicale a fait le choix de participer un peu plus à la vie du village en proposant des soirées à thème, une première soirée Cochon à la Broche vous a été proposée, suivi d'un réveillon de la Saint Sylvestre rassemblant 210 personnes. Ces soirées seront certainement au programme des festivités du club pour l'année 2023.



Les effectifs du club restent stables 8 licenciés ont fait le choix de changer de club lorsque 16 autres nous ont rejoint pour amener les effectifs de licenciés à 52.

Côté sportif

Pour la première fois le club a engagé une équipe féminine en championnat départemental des clubs, durant cette année elles ont donné une bonne image de notre club et ont effectué un bel apprentissage dans un excellent état d'esprit.

Autre nouveauté, le club a engagé pour la première fois deux équipes seniors masculines en championnat des clubs.

L'équipe 2 affiche un superbe parcours ne ratant la qualification en phase finale que de très peu lors de la dernière journée, performance remarquable vu que plus de 15 joueurs différents ont composé cette équipe à chaque journée de championnat.

L'équipe 1, quant à elle, signe un parcours honorable, terminant premier de poule, se qualifiant pour les phases finales où nous avons atteint les ¼ de finale contre l'équipe de Brax. Au terme de cette rencontre, nous faisons match nul et perdons au tir de départage (l'équivalent des penalties au foot) d'un petit point. Maigre consolation pour nous : nous nous retrouvons promus en première division départementale.



En coupe 47, une équipe composée d'une partie de l'équipe 1 et d'une autre de l'équipe 2, mais aussi de quelques féminines ont réussi à s'inviter à la table des grands en arrivant en 1/4 de finale de cette compétition très relevée.

Le 15 août, le challenge « René GALLON » fut une nouvelle fois un véritable succès avec 54 joueurs le matin en tête à tête, une centaine de convives lors de la paella du midi et 60 doublettes pour l'après-midi. Nous espérons connaître le même succès en 2023.

Le club vous accueille avant le mois de mai les samedis et dimanches après-midi lorsque le soleil est de la partie et à partir de mai les mardis et vendredis soirs à partir de 20H30. L'unique prérequis étant de venir avec sa bonne humeur et l'envie de passer un bon moment.

Côté compétitions

Le club passera à deux équipes Masculines Séniors, mais surtout un événement important : notre dizaine de féminines licenciées participeront au Championnat Départemental Féminin.

Un grand merci à la municipalité qui est toujours à l'écoute de nos projets en soutenant notre association.

Nous remercions également le comité des fêtes pour ses prêts de matériel et ses petits coups de main.

Il vous est possible de suivre l'actualité du club sur sa page Facebook : Amicale Pétanque Saint Nicolas de la Balerne.

VIVE ST NICOLAS, VIVE LES JAUNES ET NOIRS !





LA PAGE UTILE

CALENDRIER DE COLLECTE 1ER SEMESTRE 2023 - SECTEUR 50



JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L	29 J
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

CALENDRIER DE COLLECTE 2^{ÈME} SEMESTRE 2023 - SECTEUR 50



JUILLET 2023	AOÛT 2023	SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2023
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J	31 V	31 M		31 D



A DECOUVRIR OU A REDECOUVRIR



MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
D'AGEN

Le Musée des Beaux-Arts d'Agen reste l'un des musées d'Aquitaine les plus imposants.

L'histoire du musée

Fondé en 1876, le Musée des Beaux-Arts est aménagé dans quatre petits hôtels particuliers de la Renaissance et classique datant du XVI^e et XVII^e siècle : l'hôtel d'Estrades, l'hôtel Vergès dont la cour est une belle référence architecturale de la Renaissance, l'hôtel Monluc ainsi que l'hôtel de Vours où le célèbre Nostradamus a résidé.

Les bâtisses sont situées sur un site exceptionnel au cœur du centre historique de la ville et offrent aux visiteurs une promenade riche d'histoire.

Les collections à voir

Pour le visiteur, l'exposition commence dès la place du Docteur-Esquirol, où les bâtiments se distinguent par leurs façades striées, dominées par une petite tourelle de brique rouge. A l'intérieur, vous marchez dans les



pas de Catherine de Médicis et des autres grandes figures de l'Histoire, ayant foulé les marches de l'escalier à vis et les dalles des cours intérieures. Dans les salles, les pièces de la collection se mêlent aux pièces de mobilier de l'époque et vous contemplez avec le même intérêt les détails d'une toile et du bandeau des cheminées.

Le musée renferme de nombreuses collections d'objets originaires des sites lot-et-garonnais permettant de comprendre l'évolution historique, économique et sociale de la région.

Le musée propose aussi une considérable collection d'antiquités de plus de 16 000 pièces.

La peinture espagnole datant des XVIII^e et XIX^e siècles fait la réputation du musée.

Des œuvres remarquables telles que les tableaux de Francisco Goya cédés par le comte de Chaudordy (1826-1899) permettent au musée de se démarquer et de devenir l'un des rares musées à offrir des œuvres espagnoles de cette période.

Les arts décoratifs ont une place importante. Une salle est attribuée à une collection abondante de faïences françaises, italiennes et espagnoles d'une grande rareté.

La section d'art moderne du XX^e siècle est représentée par trois grands maîtres français de reconnaissance internationale : l'artiste Roger Bissière, Claude Lalanne et François-Xavier Lalanne.

Le musée des Beaux-Arts d'Agen joue de son architecture pour organiser ses collections : plus vous vous engagez dans les étages, plus vous avancez sur une frise du temps imaginaire. Dès le rez-de-chaussée, vous repartez plusieurs millénaires en arrière, dans des salles peuplées de figurines en terre cuite, de vestiges médiévaux, celtes, de témoignages des rêves de puissance d'Alexandre le Grand. La cour scintille de mille couleurs, ses céramiques et verreries jouant avec les rayons du soleil. Quelques marches et vous voilà en face-à-face avec Goya lui-même : son autoportrait constitue la plus belle pièce du musée des Beaux-Arts d'Agen, qui ne possède pas moins de cinq toiles du génie ibérique et une collection d'œuvres espagnoles des XVIII^e et XIX^e siècles. Au deuxième étage, vous pouvez admirer des œuvres impressionnistes, comme celles de Monet. Dans la cave du bâtiment, où sont encore visibles les chaînes qui retenaient les détenus pendant la Révolution, se nichent les œuvres préhistoriques.

Le musée regorgeant déjà de plus de 3 000 objets exposés, les expositions temporaires (deux chaque année) sont hébergées dans l'annexe du musée des Beaux-Arts d'Agen qui n'est autre que l'église des Jacobins, construite à la fin du XIII^e siècle. Sa beauté particulière fut longtemps ignorée avant de reparaitre en 1980, lorsque des rénovations ont révélé des blasons, des fresques et une frise géométrique d'une rare modernité sur ses murs. Le lieu, en somme, était idéal pour abriter des œuvres d'art, qui gagnent en éclat sous la lumière des vitraux. Ici aussi, le musée des Beaux-Arts d'Agen fait jaillir l'art d'une confrontation entre des œuvres et une architecture.



LES ARTISANS DE NOTRE VILLAGE

ML créations
Envie d'un cadeau, d'une attention originale et personnalisée.

- Anniversaire
- Naissance
- Mariage
- Porte-clé
- Prénom
- Cadeau
- Décoration
- Gravure sur verre ...

06-81-68-27-34
mlcreations@orange.fr
<https://www.mlcreations.com>

f @mlcreations.laserbois m_l_creations_laserbois

La Boîte à Bien-Être
Reiki & Massages

Dans un cadre apaisant, à quelques minutes entre Agen et Golfech, La Boîte à Bien-Être vous propose :

- Reiki Usui
- Reiki Karuna®
- Massages Bien-Être
- Soins Bien-Être
- Formations Reiki Usui (sur Agen & Toulouse)

pour vous aider à retrouver une Harmonie du Corps et de l'Esprit.

☎ 06 47 31 52 97
🌐 www.laboiteabienetre47.com

📍 La Boîte à Bien-Être
230 Chemin de Lescarré
47220 Saint-Nicolas-de-la-Balermie

🕒 Sur rendez-vous uniquement
du lundi au vendredi de 8h00 à 20h30
le samedi de 8h00 à 13h00

WEDDING PHOTOGRAPHER

CA Lartigue

GRAPHIC DESIGNER

Photographe et graphiste spécialisée dans le mariage depuis 2012. C.A. Lartigue propose également des prestations photographiques dédiées à la famille en général, comme des séances photo naissances, pour les enfants, des photographies de couple... tout ce qui permet d'avoir de beaux souvenirs aux côtés de personnes importantes.

Cascaraille 47220 Saint Nicolas de la Balermie **06.29.25.15.15**

DAVIOT ALBERT (Plâtrier Plaquiste)

Entreprise basée depuis 8 ans sur la commune de Saint Nicolas de la Balermie au lieu-dit Pichot.

Spécialités-

Pose de cloisons sèches - Pose de joints de Placo - Pose de faux-plafond neuf et restauration - Pose de cloisons alu

Pichot - 47220 Saint Nicolas de la Balermie

albertdaviot@gmail.com 06 73 93 70 74

Mr LE SAUX Thierry

portable : 06 09 94 72 76
fixe : 05 53 87 29 75
email : thierry.lesaux@hotmail.fr
SIRET 420 286 791 00041

MULTI TRAVAUX

- Pose d'étagères, cadres divers
- Electricité
- Pose de cuisine
- Divers petits bricolages
- Diverses petites réparations

Lissandre - 47220 St Nicolas de la Balermie

AR & Technique 47

Arnaud Moussaron **Entreprise à votre service depuis 1981**

Tél. : 05.53.87.35.57 / Port. : 06.30.24.04.66
Mail : arnaud.moussaron@orange.fr // Administratif : artettechniquebureau@orange.fr

Fabricant de menuiseries aluminium
Menuiseries PVC—Volets roulants & battants
Stores intérieurs et extérieurs
Portails et clôture
Automatismes
Serrurerie—Métallerie



Atelier de sellerie Frédéric FALCO (Sellerie, auto moto, aéronautique, tapisserie d'ameublement, bâches sur mesures, terrasse de mobil home, toutes réparations)
Laburque - **07.77.49.00.71** - www.latelierdesellerie.com



Terre de délices

• **ARTISAN DU GOÛT !** •

(Transformations de fruits et légumes, confitures, pâtes de fruits, sauce tomate, ketchup)

**24 rue Garonne
47220 St Nicolas de la Balerne**

06.76.82.87.42

www.terrededelices.fr

BOSIO Didier (entreprise de couverture)

Labrunne

05.53.87.33.98

BOSIO Fabien (électricité générale)

Labrunne

09.52.84.47.47



COOK AID (conseil en restauration, chef à domicile, cours de cuisine)

Mariages, Cocktails, Anniversaires, Baptêmes, Séminaires, Repas d'entreprises... La solution culinaire à vos besoins... Le traiteur en Lot et Garonne qui s'adapte à vos attentes, à votre budget, grâce à ses devis sur mesure et ses devis personnalisés.

Barrac - **06.76.52.62.50** - contact@cook-aid.fr

Ludivine
Coiffe à domicile
Sur rendez-vous
06.09.75.55.34
Gauran Ludivine
" Bagatelle "
47220 Saint Nicolas de la Balerne

SG Sols Geoffrey SEMPEY

(Revêtements de sols souples et parquets, dépose anciens revêtements avec ragréages ou micro-chape, pose de sols pvc, moquettes, pvc en lames ou dalles flottantes ou collées, des parquets massifs avec vitrification et parquets flottant, et système douche mural et sols)

1103, chemin de Siman

47220 St Nicolas de la Balerne

06.43.04.33.44



SAINT NICOLAS

TAXI

06.22.37.70.45

ATF Francis HEBRARD

(Assistance Technique Frigorifique)

rue Marcel Pradin

05.40.49.41.63

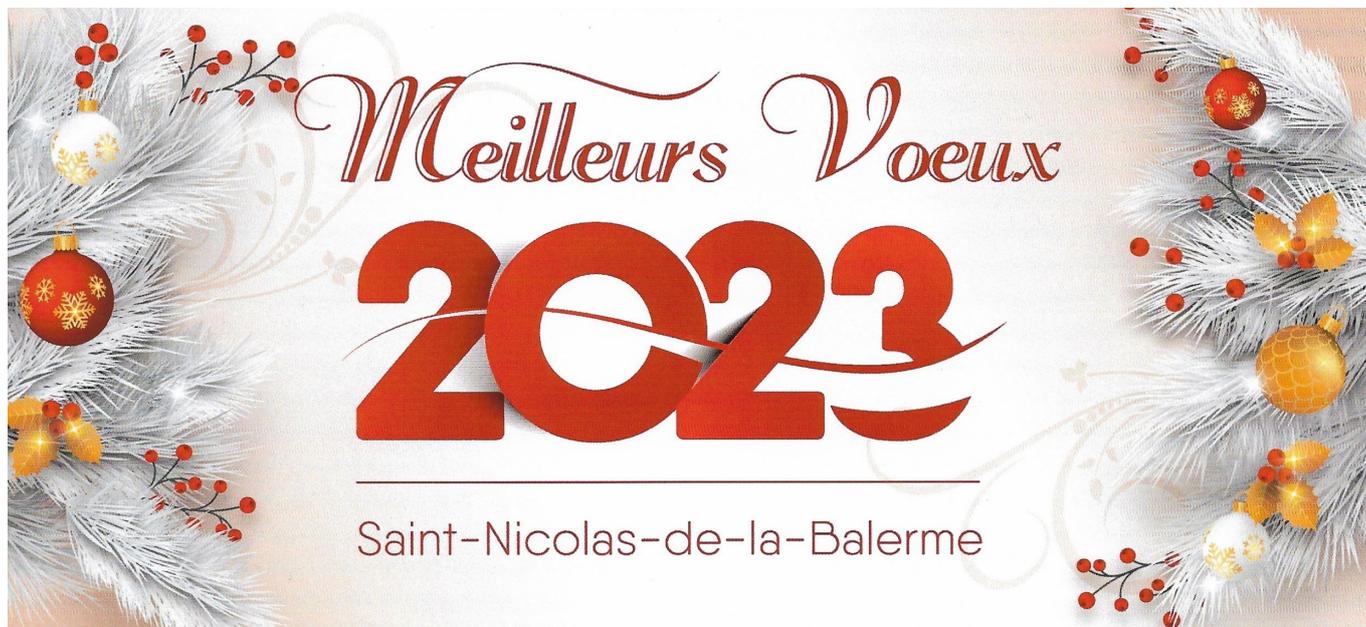
GARCIA DOS SANTOS Adalberto

(maçonnerie générale)

Vidaillan **06.88.42.89.95**



**Consommez local
consommez artisanal**



***Monsieur le maire de Saint Nicolas de la Balermé,
Les membres du conseil municipal, le personnel municipal,
vous souhaitent une merveilleuse année 2023,
pleine d'espoir, de santé et de bonheur.***

Que tous vos vœux se réalisent.



**Abonnez-vous et
suivez l'actualité du
Village sur**

facebook



**SCAN
ME!**



